

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada : routes, ponts et tunnels, 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 26 octobre 2020

Le réseau routier public du Canada s'étend sur plus d'un million de kilomètres

En partenariat avec Infrastructure Canada, Statistique Canada est heureux de diffuser les données de 2018 sur l'état des routes, des ponts, des tunnels du pays. Les données portent sur des sujets comme le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs des infrastructures publiques essentielles du Canada. Ce cycle de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada cible les actifs détenus et exploités par les administrations provinciales, territoriales, régionales et municipales, ainsi que les actifs détenus par certaines sociétés d'État provinciales et certaines sociétés de transport en commun.

En 2018, on comptait 1 066 180 kilomètres de routes de propriété publique (équivalents à deux voies) au Canada. Bien qu'il s'agisse d'une augmentation importante de la longueur totale des routes comparativement à 2016 (766 099 kilomètres), la population cible du cycle de l'enquête de 2018 a été élargie pour inclure davantage de petites municipalités.

L'incidence de ce changement s'est surtout fait sentir en Saskatchewan, province qui comptait la plus grande part des routes du pays (23,6 %) en 2018. La grande majorité du réseau routier de la Saskatchewan se trouvait dans des municipalités rurales.

Les routes locales sont demeurées le type de route le plus courant au Canada. Elles représentaient 58,6 % de la longueur totale des routes et 69,5 % de toutes les routes de propriété municipale. La Saskatchewan comptait aussi le plus grand volume de routes locales au Canada (27,3 %), suivie de l'Alberta (20,0 %) et de l'Ontario (18,7 %).

Les autoroutes, à l'exclusion des autoroutes rurales, constituaient 4,8 % (51 093 kilomètres) de toutes les routes. Elles sont définies comme des routes où le volume de circulation est dense, où l'entrée et la sortie sont contrôlées et où une bande médiane sépare la circulation dans les directions opposées. Les données sur les autoroutes rurales ont été recueillies séparément pour 2018, et elles représentaient 8,9 % (94 443 kilomètres) de toutes les routes. Elles sont définies comme des autoroutes où le volume de circulation varie et où les limites de vitesse se trouvent dans une fourchette allant de moyenne à élevée. Habituellement, elles ne comportent pas de bande médiane de séparation, et on peut y accéder directement à partir des aménagements adjacents.

Au Yukon (68,5 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (74,5 %), la plupart des routes étaient des autoroutes. Au Nunavut, où les collectivités sont réparties sur de nombreuses îles et sur le continent, les autoroutes représentaient 3,5 % du réseau routier. En fait, le réseau routier national du Canada s'étend à l'échelle de toutes les provinces et de tous les territoires, sauf le Nunavut.

La construction des routes s'est accélérée en 2017 et en 2018 par rapport aux années précédentes

En 2017 et 2018, 48 969 kilomètres de nouvelles routes ont été construits au Canada. De ce nombre, 62,1 % étaient des routes locales et 11,7 % étaient des autoroutes, y compris des autoroutes rurales. En 2017 et 2018, la construction de nouvelles routes s'est accélérée de façon considérable pour atteindre une moyenne annuelle de 24 000 kilomètres, en forte hausse par rapport à la moyenne annuelle de 9 000 kilomètres enregistrée de 2000 à 2016.

Un moins grand nombre de routes locales sont en mauvais état ou en très mauvais état

En 2018, l'état de 14,7 % des routes locales au Canada était considéré comme mauvais ou très mauvais, comparativement à 16,3 % en 2016.



Au Québec, où la plupart des nouvelles routes locales ont été construites en 2017 et en 2018, la part des routes locales en mauvais ou en très mauvais état a diminué pour passer de 24,5 % en 2016 à 18,0 % en 2018.

Un plus grand nombre de propriétaires avaient un plan de gestion des actifs du réseau routier en 2018 qu'en 2016

En 2018, 56,8 % de tous les propriétaires de routes avaient un plan de gestion des actifs, comparativement à 44 % en 2016.

Parmi les propriétaires qui avaient un plan de gestion des actifs, 32,1 % le mettaient à jour chaque année, et 19,8 %, tous les deux à quatre ans.

En Ontario, où le gouvernement a adopté un règlement sur la planification de la gestion des actifs exigeant de toutes les municipalités qu'elles aient un plan de gestion des actifs en place d'ici le 1^{er} juillet 2024, 93,2 % des propriétaires de routes avaient un plan de gestion des actifs en place en 2018.

La majorité des ponts appartiennent à des municipalités

En 2018, on dénombrait 51 717 ponts de propriété publique au Canada. L'Ontario comptait le plus grand nombre de ponts (15 534), suivi de l'Alberta (9 400).

En Ontario et en Alberta, la majorité des ponts appartiennent à des municipalités, et la plupart de celles-ci sont considérées comme des municipalités rurales. En revanche, les ponts du Canada atlantique appartiennent en grande partie aux gouvernements provinciaux.

Plus du quart des ponts situés sur les routes locales et sur les autoroutes rurales ont plus de 50 ans

Les ponts situés sur des autoroutes, à l'exclusion des ponts situés sur des autoroutes rurales, ont été déclarés comme ceux étant en meilleur état; 70,9 % d'entre eux étaient en bon état ou en très bon état. En comparaison, 42,1 % des ponts situés sur des autoroutes rurales étaient en bon état ou en très bon état.

Les ponts situés sur des routes locales et les ponts situés sur des autoroutes rurales sont ceux dont l'état a été déclaré comme étant le pire, 15,7 % et 14,1 %, respectivement (à l'exclusion du Québec); ces ponts étaient en mauvais état ou en très mauvais état. Plus du quart des ponts situés sur des routes locales (28,0 %) et des ponts situés sur des autoroutes rurales (25,3 %) ont plus de 50 ans. En outre, l'année de construction de 23,6 % des ponts situés sur des routes locales et de 24,7 % des ponts situés sur des autoroutes rurales était inconnue.

Un peu plus de la moitié des propriétaires de ponts et de tunnels ont un plan de gestion des actifs

En 2018, 50,3 % de tous les propriétaires de ponts et de tunnels publics avaient un plan de gestion des actifs, en hausse par rapport à 41,9 % en 2016.

Tableau 1
Longueur des actifs routiers de propriété publique, selon le type d'actifs routiers, Canada, 2018

	longueur (kilomètres)
Total des routes	1 066 180
Autoroutes	51 093
Autoroutes rurales	94 443
Artères	113 428
Routes collectrices	161 201
Routes locales	624 657
Ruelles et allées	21 359

Tableau 1
Longueur des actifs routiers de propriété publique, selon le type d'actifs routiers, Canada, 2018

	longueur (kilomètres)
Autres	
Trottoirs	119 607

Source(s) : Tableau [34-10-0176-01](#).

Tableau 2
Nombre d'actifs routiers de propriété publique sous forme de ponts et de tunnels, selon le type de ponts et de tunnels, Canada, 2018

	nombre
Total des ponts	51 717
Autoroutes	8 514
Autoroutes rurales	3 151
Artères	6 813
Routes collectrices	6 626
Routes locales	23 425
Passerelles à piétons	3 187
Autres	
Ponceaux (diamètre supérieur ou égal à 3 mètres)	39 930
Tunnels	495

Source(s) : Tableau [34-10-0078-01](#).

Note aux lecteurs

L'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada de 2018 a été menée en partenariat avec Infrastructure Canada.

Les données sont fondées sur les réponses d'environ 2 520 organisations gouvernementales sélectionnées à partir du Registre des entreprises de Statistique Canada, qui est un dépôt central de renseignements sur les organisations publiques et privées en exploitation au Canada. Le Registre des entreprises est utilisé comme cadre principal dans la plupart des programmes statistiques économiques de Statistique Canada. Les organisations suivantes sont comprises dans l'enquête :

- ministères provinciaux et territoriaux;
- administrations publiques régionales;
- municipalités urbaines;
- municipalités rurales;
- certaines sociétés d'État.

Les résultats de l'enquête englobent neuf types d'actifs (routes; ponts et tunnels; installations de culture, loisirs et sports; eau potable; transport public; logement public social et abordable; déchets solides; eaux pluviales; eaux usées) ainsi que les renseignements sur les pratiques de gestion des actifs.

Tout au long de la présente diffusion, l'expression « **de propriété publique** » désigne un actif détenu ou loué par les ordres de gouvernements provinciaux, territoriaux, régionaux ou municipaux.

Les longueurs de routes ont été indiquées en kilomètres d'équivalents à deux voies, où un kilomètre d'autoroute à quatre voies représente deux kilomètres.

Les répondants ont reçu les définitions suivantes pour les actifs routiers et ceux relatifs aux ponts :

Les **autoroutes** sont définies comme des routes où l'entrée et la sortie sont contrôlées, où une bande médiane sépare la circulation dans les directions opposées, et où l'on retrouve généralement deux voies ou plus dans chaque direction. Les autoroutes ne permettent pas d'accéder à une propriété et ne permettent généralement pas aux cyclistes et aux piétons d'y accéder.

Les **autoroutes rurales** sont caractérisées par un volume de circulation qui peut varier selon l'endroit et dont les limites de vitesse se trouvent généralement dans une fourchette allant de moyenne à élevée. Les routes sur ces réseaux comportent habituellement de une à deux voies dans chaque direction, et on peut y accéder directement à partir des aménagements adjacents.

Les **artères routières** sont définies comme des routes où le volume de circulation est de modéré à élevé sur des distances modérées entre les principales zones de production de circulation. Elles rassemblent le trafic des routes collectrices et des routes locales, puis le transportent vers le réseau routier. Les artères routières sont généralement conçues pour une vitesse moyenne, ont une capacité de 2 à 6 voies, peuvent être divisées, permettent un accès direct limité ou contrôlé à partir des aménagements adjacents et comportent un stationnement sur rue découragé.

Les **routes collectrices** sont définies comme des routes où le volume de circulation est de faible à modéré dans des secteurs précis d'une municipalité et elles recueillent la circulation locale pour la distribuer au réseau routier ou artériel. Les routes collectrices sont généralement conçues pour une vitesse moyenne, ont une capacité de 2 à 4 voies, sont habituellement non divisées, permettent un accès direct à partir des aménagements adjacents, mais habituellement contrôlé, et le stationnement sur rue est habituellement contrôlé.

Les **routes locales** permettent un faible volume de circulation et l'accès à des propriétés privées; les routes locales sont conçues pour de faibles vitesses et peuvent accueillir deux voies de circulation non divisées; la circulation de transit est découragée et le stationnement est habituellement permis, mais souvent contrôlé.

Les répondants ont reçu l'échelle de classement suivante quand on leur a demandé d'évaluer l'état physique général de leurs actifs :

Très mauvais : Besoin immédiat de remplacer la majorité ou la totalité de l'actif. Il existe des risques pour la santé et la sécurité qui présentent un risque possible pour la sécurité publique ou des actifs qui ne peuvent être entretenus ou exploités sans risque pour le personnel. Un remplacement ou des travaux majeurs s'imposent de toute urgence. L'actif fonctionne à moins de 10 % de sa durée de vie résiduelle prévue.

Mauvais : Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif est à peine utilisable. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité. L'actif fonctionne à moins de 40 % de sa durée de vie résiduelle prévue.

Passable : Une détérioration significative est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées dès maintenant, mais l'actif continue de fonctionner en toute sécurité à un niveau de service adéquat. L'actif fonctionne à 40 % ou plus de sa durée de vie résiduelle prévue.

Bon : L'actif présente un état physique acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis. L'actif fonctionne à 80 % ou plus de sa durée de vie résiduelle prévue.

Très bon : L'actif présente un bon état physique. L'actif devrait fonctionner adéquatement. L'actif fonctionne à 95 % ou plus de sa durée de vie résiduelle prévue.

Le **plan de gestion des actifs** décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs pendant une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs relatifs à l'infrastructure, les niveaux de service qu'ils sont censés fournir, les mesures planifiées pour s'assurer qu'ils fournissent ces niveaux de service et les stratégies de financement pour mettre en œuvre les mesures planifiées.

Entre 2016 et 2018, plusieurs changements importants ont été apportés au questionnaire de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada.

- Les réponses au questionnaire ont été recueillies au moyen d'une plateforme électronique plutôt qu'un questionnaire papier.
- Le nombre de questions a été restreint pour réduire le fardeau de réponse.
- L'enquête comprenait un recensement de toutes les municipalités comptant au moins 1 000 habitants et un échantillon de celles comptant entre 500 et 1 000 habitants.
- Au Québec, l'enquête a été menée par l'Institut de la statistique du Québec.

En raison de l'amélioration de la couverture et des définitions, ainsi que des changements apportés à la méthodologie d'enquête, il est possible que les estimations de 2018 ne soient pas comparables à celles de 2016.

Des renseignements sur d'autres types d'actifs seront diffusés au cours des prochains mois.

Tableaux disponibles : [34-10-0068-01](#) à [34-10-0078-01](#) , [34-10-0120-01](#), [34-10-0144-01](#), [34-10-0165-01](#), [34-10-0167-01](#) à [34-10-0174-01](#) , [34-10-0176-01](#) et [34-10-0177-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **5173**.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).

Pour obtenir plus de renseignements à propos des raisons pour lesquelles cette enquête a été menée, et sur la façon dont les résultats de l'enquête seront utilisés dans l'élaboration de politiques et de programmes en matière d'infrastructure et dans la prise de décision liées à l'investissement, communiquez avec Infrastructure Canada au 613-948-1148 ou composez sans frais le 1-877-250-7154 (inf.info.inf@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias d'Infrastructure Canada au 613-960-9251 (inf.media.inf@canada.ca).